

3454

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Agence du Fonds de Développement Social



Projet Fonds de Développement Social
Crédit N° 3446 SE

RAPPORT DE FORMATION EN TECHNIQUES DE PEPINIERE

RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LA FORMATION EN TECHNIQUES DE PÉPINIÈRE

Introduction :

La formation en techniques de pépinière apparaît comme une activité constitutive du document de micro-projet que les communautés de Thièppe, Santhiou Djiniakh et Maka Diop ont soumis à l'AFDS en vue d'obtenir un financement. L'objectif principal de cette formation est de permettre aux membres des communautés non seulement de maîtriser les différentes techniques de mise en place d'une pépinière, mais également et surtout d'en installer afin de protéger l'infrastructure contre l'érosion et, au-delà, d'entreprendre des actions favorables à l'environnement.

Le présent rapport sert de prétexte pour mettre en exergue les conditions dans lesquelles cette formation a été réalisée dans les villages cités. Il s'articule autour de trois points, à savoir les démarches préparatrices, le déroulement de la formation et le suivi évaluation.

I - Les démarches préparatrices de la formation en techniques de pépinière :

L'organisation de la formation en techniques de pépinière a été possible grâce à la réalisation d'un ensemble de démarches. Parmi celles-ci, on peut citer :

- ⇒ Rencontre avec les responsables du service des Eaux et Forêts afin de discuter des modalités de préparation et de mise en oeuvre de la formation ; ce qui a permis, entre autre, d'élaborer un module, de lister le matériel de formation et de pépinière nécessaire à acquérir, de déterminer la date et le lieu de la formation ;
- ⇒ Envoi auprès des fournisseurs de fiches de demandes de prix des matériels et intrants nécessaires à la formation ;
- ⇒ Décaissement de l'argent nécessaire à la prise en charge des frais de la formation ;
- ⇒ Achat du matériel de formation par la commission mise sur pied à cet effet ;
- ⇒ Information/sensibilisation des membres des communautés sur la date, la durée, le lieu et les modalités d'organisation de la formation.

L'ensemble de ces démarches a facilité le démarrage de la formation.

II - Déroulement de la formation :

La formation en techniques de pépinière a été déroulée en deux sessions : Une session théorique qui a regroupé les trois (03) villages à Thièppe et une

session pratique dans chacun des 3 villages (Maka Diop, Santhiou Djiniakh et Thiéppe)

La phase théorique a duré trois jours (du 16 au 18 juin 2004.) Son déroulement a pris appui sur un module composé des thèmes suivants :

- Récolte de semences ;
- Préparation des semences ;
- Conservation des semences ;
- Techniques de pépinière ;
- Techniques de plantation.

Quant à la phase pratique, elle a duré deux jours (le 22 et le 25 juin 2004.) Cependant, contrairement à la première phase où les participants de tous les trois villages étaient regroupés au niveau de la maison communautaire du chef lieu de communauté rurale (Thieppe), la session pratique a été organisée dans chaque village. Elle a essentiellement tourné autour des techniques de pépinières et de plantation. Il faut d'ailleurs rappeler que chaque village a disposé d'un lot de matériels nécessaires à la bonne conduite d'une pépinière. Il s'agit de râteaux, pelles, arrosoirs, produits phytosanitaires, semences, tamis, brouette, etc. Ainsi, cette articulation entre la théorie et la pratique a facilité l'appropriation des techniques de pépinière. Les séances de suivi-évaluation ont été l'occasion d'estimer le taux d'assimilation des connaissances.

III - Suivi-évaluation de la formation :

Cette activité a été menée de différentes manières. Au cours de la formation théorique, un contrôle de connaissances a été organisé à travers l'administration d'un questionnaire.

La phase pratique a également été l'occasion pour les formateurs de soumettre les participants à des exercices pratiques. L'objectif était partout le même : jauger le niveau d'appropriation des techniques de pépinières et de plantation par les participants.

L'OADC a, lui aussi, organisé des visites de suivi des activités de la formation. Une collaboration avec le service des Eaux et Forêts a également permis de suivre régulièrement l'évolution des pépinières dans les différents villages.

Ces visites de suivi ont montré que les participants ont bien assimilé les différentes techniques enseignées. Cependant, il faut préciser que le péril acridien n'a pas épargné les pépinières de Maka Diop et de Thieppe. Dans ces villages, les plantes ont été gravement attaquées par des criquets pèlerins. A Maka Diop, en plus du péril acridien, les populations ont éprouvé d'énormes difficultés pour prendre en charge l'arrosage de la pépinière. En effet, le village ne dispose que d'un seul puits ; ce qui rend difficile l'accès à l'eau.

Conclusion:

La formation en techniques de pépinières a été globalement déroulée dans des conditions satisfaisantes et a été, pour chaque village, l'occasion de mettre en place une pépinière. Celle-ci va permettre la plantation d'une ceinture verte autour de l'infrastructure et même au-delà.